



### ***Procès-verbal de l'Assemblée générale***

du 2 avril 2006 à 15h

Salle paroissiale, Chapelle du Petit Veyrier (GE)

1.) Mot de bienvenue

L'assemblée débute avec une demi-heure de retard, due aux visites passionnantes en Vieille ville de Genève (Cathédrale Saint-Pierre et son site archéologique, Musée de la Réforme). Le président de l'AFI-CH, Marcel Mesnil (MM), ouvre l'assemblée par une réflexion sur le thème du droit humain. Il remercie Christian et Cécile Girod pour la magnifique préparation de cette journée. Il passe ensuite la parole aux ecclésiastiques du comité, le pasteur Jean-Baptiste Lipp (JBL) et l'abbé Gérald Voide (GV), pour que le droit divin veille sur nos activités.

2.) Message des ecclésiastiques, prière et chant

Lecture de la Prière du comité par l'assemblée, à plusieurs voix (une partie par canton).  
Chant « Seigneur, rassemble-nous »  
JBL nous lit une parabole : « S'ouvrir à la différence » et nous livre quelques réflexions sur ce thème.

3.) Ouverture de l'Assemblée générale

Cécile Girod (CG), secrétaire, donne lecture des procurations et des personnes excusées :

Véronique Schopfer, Albert et Anouk Spicher, Pierre-Alain et Ariane Courvoisier, Jean-Luc et Madeleine Crisinel, Jean-Pierre et Anne-Marie de Kalbermatten, Rachel et Julian Jones, Patrick et Agnès Thuégaz.

4.) Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale du 2.11.04

MM procède au vote sur l'adoption du Procès-verbal de la dernière assemblée générale : 3 abstentions, les autres personnes présentes acceptent ce procès-verbal.

5.) Rapport d'activité du comité pour 2005 (par Marcel Mesnil)

- Séances de comité les 29.11.04, 28.02.05, 18.04.05, 6.06.05, 30.08.05, 2.11.05, 30.01.06 et 20.03.06
- Visite des groupes de foyers interconfessionnels (FI) existants, contact avec les groupes œcuméniques des cantons romands, en vue d'obtenir de nouvelles

---

Adresse postale : AFI-CH, Case postale 322, CH-1255 Veyrier

Contact : Cécile Girod, secrétaire: [afi-ch@bluewin.ch](mailto:afi-ch@bluewin.ch)

Marcel Mesnil, président [mesnil@fam-mesnil.ch](mailto:mesnil@fam-mesnil.ch)



- adhésions. MM relève que les contacts personnels sont beaucoup plus porteurs que les courriers, et donc à multiplier.
- Prise de contact avec les conseils synodaux et pastorales familiales (VS et GE), rencontres, courriers personnalisés lors de manifestations concernant les FI.
  - Large distribution de nos brochures « Nouvelle Passerelle » afin de faire connaître notre association. Peu de retour...
  - Rédaction de communiqués de presse, contacts avec la presse spécialisée, participation à quelques émissions de radio (Radio Fribourg, Radio Cité à Genève)
  - Animation de soirées, conférences, débats et tables rondes sur le thème des FI (*JBL et GV*).
  - Traduction de nos principaux documents en allemand (notamment la brochure de présentation « Neues Bindeglied »).
  - Adoption d'une prière du comité, adoptée ce jour comme prière de l'AFI-CH.
  - Contacts en Suisse alémanique (un de nos objectifs 2005 !): Bâle, Zürich, Bern, Commission Couple et Famille de la Conférence des Evêques suisses (basée à Saint-Gall), Kersatz (Session d'automne du Centre œcuménique de Kersatz, atelier sur les FI).
  - Contacts et débats avec les Eglises cantonales: l'EERV (Conseil du dialogue interconfessionnel et interreligieux: JBL en est devenu membre), L'EPG (Genève...), l'Eglise évangélique réformée d'Appenzell, les Eglises anglicane de Genève et de Zürich...
  - Contacts au niveau national: FEPS, CES (présentation devant la Commission couple et famille le 2.12.05 à Fribourg), CTEC (Communauté de travail des Eglises chrétiennes en Suisse)
  - Contacts au niveau international: autres associations de FI de par le monde, KEK, CCEE, CPPUC (participation de Gisèle Francey (GiF) et JBL à la délégation de FI du monde entier, reçue au Vatican le 11 octobre 2005), 40<sup>ème</sup> anniversaire du COE (Genève, novembre 2005), envoi de matériel promotionnel à l'Assemblée du COE des Eglises à Porto Alegre au Brésil (février 2006).
  - Mise en chantier du site Internet (qui n'est pas encore opérationnel faute de temps pour se pencher dessus...).
  - Fabrication de matériel pour animer un stand de l'AFI-CH (affiches par Ted et Chantal Furrer, banderole par Guy Francey...)
  - Présentation de l'AFI-CH lors de diverses manifestations: Festival des familles (Sion, 13.03.05), Family Fest des Focolari (Saint-Maurice, 16.04.05)
  - Etablissement d'une collaboration avec les membres suisses du Comité de rédaction de la revue Foyers mixtes, nomination de Ted et Chantal Furrer au poste de correspondants de la revue pour la Suisse (au sein duquel ils sont les représentants de l'AFI-CH).
  - Publication de la page de l'AFI-CH dans la revue Foyers mixtes: MM remercie JBL qui la rédige fidèlement numéro après numéro.
  - Réalisation d'un CD-rom contenant les documents de référence de l'AFI-CH (en deux langues) et envoi à tous les conseils synodaux et évêchés de Suisse. Merci à Gisèle Francey qui a effectué là un travail monumental, en gravant plus de 100 CD-roms.

---

Adresse postale : AFI-CH, Case postale 322, CH-1255 Veyrier  
Contact : Cécile Girod, secrétaire: [afi-ch@bluewin.ch](mailto:afi-ch@bluewin.ch)

Marcel Mesnil, président [mesnil@fam-mesnil.ch](mailto:mesnil@fam-mesnil.ch)



- Représentation de l'AFI-CH à l'enterrement de Martin Reardon en Grande-Bretagne. Martin était une figure emblématique du mouvement des FI, un pionnier de l'œcuménisme britannique.
  - Soutien logistique aux organisateurs du week-end de FI de Suisse romande, à La Pelouse s/ Bex, 24 et 25 septembre 2005. Merci à Jean-Georges et Sylvie Walter pour leur belle organisation.
  - Co-rédaction de la réponse des participants à ce week-end au Cardinal Walter Kasper (JBL)
  - Promotion du prochain WE francophone des FI à Lyon (13-14 mai 2005) auprès des autorités de nos Eglises, de nos contacts et de la presse spécialisée (Thème : Autorité des Eglises, Liberté des Foyers mixtes)
  - Convocation et préparation de l'Assemblée générale de ce jour !
  - Contacts en CH alémanique : notre objectif pour 2005, quelques espoirs mais il n'a pas été possible de créer un contact dynamique pour l'instant
- 6.) Rapport de la trésorière : présentation des comptes de l'exercice 2004- 2005  
(voir document joint)

Véronyc Mettaz (VM), trésorière, explique qu'il s'agit d'un exercice particulier, car étalé sur 2 ans : le compte de l'AFI-CH avait été ouvert en avril 2004 : Mais les premières entrées d'argent ne sont venues qu'en 2005 seulement, avec les premières cotisations. C'est pourquoi il a été décidé de ne présenter qu'un seul exercice comptable pour les deux années.

Actions fixes : séjour du père René Beaupère à La Pelouse et voyage à Rome de JBL et Gisèle Francey  
MM offre à l'AFI-CH la « location » de notre adresse Internet

Bénéfice de l'exercice 2004-2005: FS 273.75

Pas de dons au budget, donc ils furent les bienvenus !

Lecture de la décharge des vérificateurs de compte par J.-Georges Walter.

Vote de décharge au comité sur les comptes de l'exercice précédent : à l'unanimité.

- 7.) Vote sur les cotisations 2006, discussion sur une éventuelle adaptation des cotisations pour l'année 2007

Le comité s'est livré à d'intenses discussions au sujet du montant des cotisations, suite aux remarques qui lui avaient été faites lors de l'AG de novembre 2004.

- Nous ne sommes pas une 3<sup>ème</sup> Eglise et ne recevons pas de subventions des Eglises
- Nous n'avons pas de mécènes

---

Adresse postale : AFI-CH, Case postale 322, CH-1255 Veyrier  
Contact : Cécile Girod, secrétaire: [afi-ch@bluewin.ch](mailto:afi-ch@bluewin.ch)

Marcel Mesnil, président [mesnil@fam-mesnil.ch](mailto:mesnil@fam-mesnil.ch)



- Nous avons pris la décision d'avoir un organe officiel « externe » : la revue « Foyers mixtes » ; nous ne souhaitons pas avoir des membres qui ne reçoivent pas la revue...
- L'AFI-CH ne peut pas offrir ce qu'elle n'a pas (rabais pas possible, abonnement à l'essai, abonnement de groupe etc. pas possible)
- Le comité souhaite que soit diffusée l'information ; si le prix de cet abonnement est un problème, il faut le signaler au comité. Il a la compétence de solliciter ou d'accepter de cas en cas un coup de main sous forme d'activité, en lieu et place d'argent. Le comité y tient beaucoup, mais c'est quelque chose de difficile à mettre en place : nous avons besoin de nos membres et des contacts personnels pour cela.

Proposition pour les cotisations 2006 : (incluant 35.- de revue)

Coti individuelle : Fr 55.-

Couples : Fr 75.-

Cotisation de soutien : Fr 135.- (ou plus ! Possible sous forme d'activité et non pas d'argent)

Donc pour les ecclésiastiques ou les paroisses, l'AFI-CH proposera à l'avenir trois types de relations :

- Abonnement individuel
- Paroisse qui veut être informée : envoi de documentation, à l'exclusion de la revue (que nous n'avons pas de quoi l'offrir, sauf de temps à autre lorsque nous en recevons gratuitement)
- Soutien de la part des paroisses, offrant une quête ou une action : nous serions alors redevables

Ted Furrer donne lecture de la lettre de J.-P. de Kalbermatten. Il rappelle que lors de la phase de publicité pour le rassemblement de Rome en 2003, des ecclésiastiques ont permis de récolter près de FS 5000.-. Ted Furrer est d'avis que nous ne pouvons pas leur réclamer 55.- de cotisation.

Le comité souligne qu'il s'agit de distinguer les ecclésiastiques qui sont actifs pour promouvoir l'AFI-CH de ceux qui ne font pas grand-chose.

La proposition ci-dessus donne une certaine marge de manœuvre : dans le cas des personnes ayant participé à une récolte de fonds pour Rome 2003, l'AFI-CH est redevable. Nous devons donc évidemment prendre contact avec ces personnes. Les membres qui connaîtraient leurs noms sont priés de communiquer leurs coordonnées au secrétariat.

Antoine Chavan propose de limiter cette possibilité aux ecclésiastiques, pour que les finances de l'association n'en souffrent pas. MM relève que cela peut être un non-ecclésiastique qui s'engagerait à être particulièrement actif. Dans tous les cas, les contraintes budgétaires devront être respectées.

---

**Adresse postale :** AFI-CH, Case postale 322, CH-1255 Veyrier

**Contact :** Cécile Girod, secrétaire: [afi-ch@bluewin.ch](mailto:afi-ch@bluewin.ch)

**Marcel Mesnil, président** [mesnil@fam-mesnil.ch](mailto:mesnil@fam-mesnil.ch)



Comment demander que le bénéfice d'une offrande soit versée pour l'AFI-CH ? S'agit-il de taper encore à la porte de nos ecclésiastiques ? Lors de la Semaine de prière pour l'Unité des chrétiens par exemple... Une personne associée à l'équipe de préparation ou un ecclésiastique qui nous connaît personnellement peut suggérer une telle action.

MM suggère aux membres de nous communiquer les noms et adresses des personnes qui s'engagent activement pour l'AFI-CH.

Idée de Colette Dufour : voir du côté de la Loterie romande, qui a des fonds dont elle ne sait pas quoi faire (p.ex. pour le financement du site Internet)

Matthieu Nendaz évoque l'idée de disposer de la revue en format pdf. Cette idée est à conserver pour une mise en application ultérieure.

Vote sur ce projet de cotisations: pas de voix contraires, pas d'abstentions sur ce projet

Les cotisations 2007 mettront en évidence la cotisation de soutien de FS 135.-, qui pourra concerner à la fois les paroisses et les couples ou individus.

8.) Présentation et adoption du budget 2006 (voir document joint)

9.) Projet de modification des statuts (nombre de membres du comité) et vote

MM explique que nous tenons à avoir un équilibre parmi les ecclésiastiques : 2 actuellement. De ce fait, il n'y a donc que 3 personnes non ecclésiastiques dans le comité, ce qui est un peu illusoire. Le comité propose une modification de l'article 14 des Statuts adoptés en Novembre 2003 : « *Le comité se compose de 5 à 11 personnes...* » (au lieu de 3 à 7). Il nous semble en effet qu'au-delà de 11, on devient inefficace.

Cette modification ne concerne pas le travail en Suisse alémanique : c'est exclu. Pour développer cette branche de l'AFI-CH, il faudra un comité similaire en Suisse alémanique, avec un représentant au sein du comité romand (ou national).

La modification des statuts est adoptée à l'unanimité.

10.) Présentation du règlement du comité

MM explique que les tâches statutaires du comité prévoient qu'il doit édicter un règlement. Nos statuts sont très complets pour de nombreuses choses.

MM présente ce règlement interne au comité en 3 articles, adopté lors de la séance de comité du 20.03.06 (à joindre). Le reste est basé sur le principe de la bonne foi. Ce règlement sera étoffé si besoin lorsque nous aurons plus d'argent en caisse.

11.) Le point sur les membres (CG)

---

Adresse postale : AFI-CH, Case postale 322, CH-1255 Veyrier  
Contact : Cécile Girod, secrétaire: [afi-ch@bluewin.ch](mailto:afi-ch@bluewin.ch)

Marcel Mesnil, président [mesnil@fam-mesnil.ch](mailto:mesnil@fam-mesnil.ch)



Fin 2005 : 36 couples, 7 individuels, 4 personnes morales

12.) Propositions spontanées

Christian Deblock, caissier de l'Association des amis du centre Saint-Irénée sise à Lausanne, se demande s'il ne serait pas judicieux de relancer les personnes qui sont toujours abonnées à la revue via Lyon. Il enverra la liste de ces personnes à CG, qui prévoira une lettre qu'ils cosigneront.

J.-Georges Walter remet au comité 2 CD du week-end de La Pelouse (septembre 2005).

13.) Projets pour l'année 2006

MM expose les projets du comité pour l'année à venir :

- Retraite du comité (novembre 2006)
- Rédaction d'une plaquette sur les grandes étapes de la vie interconfessionnelle (sponsors recherchés...)
- Animation d'une célébration œcuménique à la Cathédrale de Lausanne (dimanche 3 décembre 2006, 18 heures)
- Répéter nos attentes vis-à-vis de nos Eglises : problèmes internes, soucis d'évangélisation. Nous souhaitons leur rappeler leurs responsabilités ; il s'agit donc de continuer à diffuser nos informations.
- Dans ce but, développer les contacts personnels : c'est le travail de chacun de nos membres !

14.) Chant final et Notre Père

JBL évoque le 13 octobre 2005 : une vingtaine de délégués des foyers interconfessionnels, de 13 pays différents, ont été reçus au CPPUC (Conseil pontifical pour la promotion de l'unité des chrétiens) au Vatican. Normalement, nous n'aurions pas du être reçus car ils ne reçoivent qu'une communion d'Eglise.

JBL a été frappé de voir que ces personnes très haut placées ont été interpellées par nos histoires : c'est un encouragement à ne pas se résigner, à continuer à raconter nos histoires personnelles.

La double appartenance n'est pas reconnue, mais une double solidarité ou un double engagement, oui !

Activer les modèles existants : par exemple la notion d'Eglise domestique et JBL rêve que l'on puisse reprendre la réflexion dans ce sens.

Clôture de l'assemblée à 17 heures.

-

---

**Adresse postale :** AFI-CH, Case postale 322, CH-1255 Veyrier  
**Contact :** Cécile Girod, secrétaire: [afi-ch@bluewin.ch](mailto:afi-ch@bluewin.ch)

**Marcel Mesnil, président** [mesnil@fam-mesnil.ch](mailto:mesnil@fam-mesnil.ch)